



Homme âgé endetté, interdit bancaire: quelles solutions car il r

Par **JAJKO**, le **22/12/2008** à **09:17**

Mon beau père n'a jamais géré son argent. Il a toujours vécu au-dessus de ses moyens et avec de nombreux crédits à la consommation.

Actuellement, à 77 ans, il continue à s'endetter en achetant par ex. 5000 euros de gelules aux plantes par VAD. Il est interdit bancaire et doit 40000 euros à la banque. Il nous demande une fois de plus de couvrir ses dettes et ne voulons plus le suivre! la banque a hypothéqué sa maison. Il ne veut pas vendre. Il refuse de déménager et continue à flamber!

Que faire face à un homme âgé aussi irresponsable?

La vente en viager de sa maison pourrait-elle être une solution?

une mise sous curatelle contre son gré?

Merci de nous conseiller.